

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Jusqu'à ce jour, aucun terrain n'a été acquis en vue de l'érection à Little Bras-d'Or (N.-É.), du monument commémoratif en l'honneur du comte de La Boularderie. On étudie actuellement plusieurs emplacements en vue d'en acquérir un bientôt.

2. En 1967, on a procédé à une étude de la surface des terrains dans la région du peuplement de La Boularderie, en fonction d'un plan de recherches à longue échéance concernant les premiers établissements. On ne songe pas à exécuter des fouilles dans un avenir rapproché.

3. On envisage d'inaugurer le monument au cours de l'automne de 1968.

LE PONT DE LA TRANSCANADIENNE À FLORENCEVILLE (N.-B.)

Question n° 1150—L'hon. M. Flemming:

1. Le ministère des Travaux publics, avant le commencement de la construction, a-t-il approuvé des plans en vue de la construction du pont de la route Transcanadienne, au-dessus de la rivière Saint-Jean, à Florenceville, comté de Carleton (N.-B.)?

2. Si oui, quel était le coût estimatif de ce pont?

3. Quelle était la dépense totale à l'égard de ce pont au dernier jour pour lequel des chiffres sont disponibles?

4. D'après les prévisions quel montant sera requis pour achever ce pont?

5. Quel est le coût estimatif total de ce pont, une fois achevé?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Oui.

2. \$2,000,000.

3. \$1,590,500 au 31 janvier 1968.

4. Environ \$660,000.

5. Environ \$2,250,000.

LES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES SERVICES DE RECHERCHES ET DE SAUVETAGE

Question n° 1169—M. Nowlan:

Le déplacement comportera-t-il des frais d'immobilisations à Summerside et, dans le cas de l'affirmative, combien et à quelles fins?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Non.

LE DÉPLACEMENT DE CIVILS ENTRE LES BASES DE GREENWOOD ET DE SUMMERSIDE

Question n° 1170—M. Nowlan:

1. Combien de civils seront mis à pied à Greenwood?

2. Combien de civils devront aller s'installer à Summerside?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1. On ne prévoit aucune mise à

pied à la Base des Forces canadiennes de Greenwood en raison du déplacement de l'Unité de recherche et de sauvetage à Summerside.

2. Aucun.

LES OPPOSITIONS AU DÉPLACEMENT DES SERVICES DE RECHERCHES ET DE SAUVETAGE

Question n° 1174—M. Nowlan:

Le déplacement des opérations de recherche et de sauvetage vers la base de Summerside a-t-il été recommandé au gouvernement en vertu du programme de la consolidation des bases et, dans le cas de l'affirmative, quelles objections militaires, opérationnelles ou stratégiques a-t-on soulevées?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Non.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES DU NORD CANADIEN ET DES AFFAIRES INDIENNES

Question n° 820—L'hon. M. Dinsdale:

1. a) Pour chacune des années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, combien de personnes ont travaillé de temps à autre à la Division des services d'information ou des relations publiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, b) quel poste a occupé et occupe maintenant chacune de ces personnes, pour quelle période de temps, et moyennant quel traitement ou quelle rémunération?

2. a) Pour chacune des années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, quelles personnes, entreprises ou sociétés, s'il y a lieu, ont été employées pour préparer ou diffuser des renseignements ou de quelque façon que ce soit pour s'occuper des services d'information ou de relations publiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, b) quels sont les noms de ces personnes, entreprises ou sociétés, s'il y a lieu, à quelle fin et pendant combien de temps leurs services ont-ils été retenus, et à quel prix dans chaque cas, c) a-t-on fait appel aux soumissionnaires pour les services décrits dans les questions a) et b), et, dans le cas de la négative, sur quoi s'est-on fondé pour effectuer le choix, et qui a fait ce choix?

3. a) Pour chacune des années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, combien de communiqués ont été rédigés pour le compte ou au nom du ministère ou du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui a rédigé ces communiqués et à quel prix, b) pour chacune des années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, combien d'heures de publicité à la radio et à la télévision le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il payées, à quelle fin et à quel prix, c) pour les années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, combien de réclames ou autres annonces le Ministère a-t-il fait paraître dans les journaux, revues et autres publications, au pays et à l'étranger, à quelle fin et à quel prix?

4. Pour chacune des années comprises entre 1964 et 1967 inclusivement, quels ont été les frais de transport du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de son personnel, et des employés mentionnés aux questions 1 et 2 ci-dessus, de quels voyages s'agit-il et à quelle fin ont-ils été entrepris?